

Egalité filles garçons : "Bougeons sans Bouger"

Musées, Arts Vivants, Lecture Écriture...

Objectifs pédagogiques

Se familiariser avec les collections des institutions culturelles partenaires.
Aiguiser le regard et le sens critique. **Appréhender** les œuvres sous l'angle des rapports entre le féminin et le masculin. **Se réappropriier** le sujet à partir des œuvres, en mobilisant différents champs d'expression (danse, musique, photo, lecture performée...).

Créer ce faisant les conditions de l'égalité et du respect entre les sexes.

Descriptif de l'action

Il s'adresse à des équipes interdisciplinaires. Des offres muséales sont proposées dans le catalogue BOUGEONS SANS BOUGER ! pour la Gironde, mais de nombreux musées accompagnent également ce projet dans les autres départements, offrant une médiation professionnelle dédiée et singulière.

Niveaux concernés par l'action :

Tout niveau : Collège, lycée, EREA.

Étapes de l'action :

Le parcours comprend :

- 1°) Un temps de formation dans le cadre du PAF qui sera proposé aux établissements retenus
- 2°) Une à 2 visites au musée pour un temps de rencontre et d'analyse des œuvres de la collection.
- 3°) Un temps de sensibilisation à la pratique artistique (6h) : réappropriation thématique à partir des œuvres dans un domaine de son choix : danse, musique, théâtre, arts plastiques, vidéo, slam ..., sur le principe d'ateliers en présence d'un artiste.
- 4°) Un temps de restitution est attendu au terme du parcours, au musée ou dans tout autre lieu. Participation possible à l'opération nationale « La classe, l'œuvre » dans le cadre de la Nuit européenne des musées 2019

Financement :

Gratuité des musées pour Bordeaux métropole
 Les Conseils départementaux peuvent être sollicités au titre des appels à projets, de même que le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. La DRAC Nouvelle-Aquitaine peut être également sollicitée par l'intermédiaire d'une structure culturelle pour le co-financement des interventions artistiques.

Coût pour l'établissement

L'établissement doit prévoir sur ses fonds 200 € pour l'intervention artistique (co-financement des 6h envisagées).
 Les transports et la billetterie et les frais de restitution sont à la charge de l'établissement

Place de l'action dans le PEAC

L'interdisciplinarité, l'ouverture vers l'extérieur et le partenariat artistique et culturel enrichissent concrètement les apprentissages et nourrissent le PEAC



PARTENAIRES CULTURELS :

Musées de Bordeaux
 Musées en département
 Structures culturelles de proximité
 (Se rapprocher de ces structures pour construire le projet en amont)

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Rectorat de Bordeaux / Conseils Départementaux /
 Région Nouvelle-Aquitaine / DRAC Nouvelle-Aquitaine

Inscriptions : Sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements : Nathalie Ferrier, conseillère académique arts et culture :
nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr

Eric Boismureau, conseiller académique arts et culture - Tél : 06 85 82 86 06

eric.boismureau@ac-bordeaux.fr

Sandra Barrère, chargée de mission Egalité filles-garçons : Tél : 05 40 54 71 39

sandra.barrere@ac-bordeaux.fr

En département s'adresser aux professeurs relais [Voir liste](#)

